

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 octobre 2004
(convocation du 5 octobre 2004)**

Aujourd'hui Mardi Dix-Neuf Octobre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. BREILLAT Jacques à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEL Lucien
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick (jusqu'à 10 H 30)
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
Mme. DELAUNAY Michèle à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. PUJO Colette
M. DUTIL Silvère à M. JAULT Daniel
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. ISTE Michèle à M. BROQUA Michel
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. POIGNONEC Michel
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LOTHaire Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réalisation des 3 lignes de tramway de l'agglomération bordelaise -
Accompagnement artistique - Commande publique d'art contemporain -
Subvention de l'Etat 2004 - Convention - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté a approuvé, lors de sa séance du 15 février 2002, le principe d'un accompagnement artistique des 3 lignes du tramway. Il a confirmé la réalisation de ce projet pour un montant de 762 245,09 € (5 MF) et a autorisé Monsieur le Président à effectuer les démarches auprès de l'État à l'effet d'obtenir un financement paritaire avec le Ministère de la Culture, portant ainsi l'enveloppe totale consacrée à la commande publique d'art contemporain à 1 524 490,18 €.

La 1^{ère} étape de ce projet de commande publique artistique est achevée, puisque, en effet, 11 contrats d'études ont été signés avec les artistes, tant pour les œuvres sur site (6) que sur réseau (5). Concernant leur financement, la subvention de l'Etat-Ministère de la Culture et de la Communication- a été encaissée en exécution de la convention en date du 29 octobre 2002 à hauteur de 41 923 €, soit 50 % du coût des études qui s'élèvent à 83 846 €.

Concernant la 1^{ère} phase de réalisation de ce projet, celle-ci s'est achevée par la contractualisation, en 2003, de 4 contrats avec 2 artistes pour les œuvres sur site et 2 artistes pour les œuvres sur réseau :

- T compteur de Claude Closky, œuvre sur site à Cenon 124 856 €
- Palindrome de Elisabeth Ballet, œuvre sur site à Pessac 173 030 €
- Panneaux coupe-vent sérigraphiés de Stalker, œuvre sur réseau 30 490 €
- Tickets de transport de Zebra 3, œuvre sur réseau 30 490 €

Concernant son financement, la convention avec l'État pour l'exercice 2003 a été encaissée à hauteur de 179 433 € pour une enveloppe subventionnable de 358 866 €, soit 50 % du coût de réalisation.

La 2^{ème} phase de réalisation de ce projet relative à l'année 2004 est actuellement en cours de finalisation avec 6 artistes et il convient d'ores et déjà d'autoriser M. le Président à signer la convention de financement avec l'État pour l'exercice 2004 à hauteur de 239 003 € pour une enveloppe subventionnable de 478 006 € selon la décomposition ci-après :

➤ Récit perpétuel de Mélik Ohanian, œuvre sur site à Talence.....	173 030 €
➤ Le Lion de Xavier Veilhan, œuvre sur site à Bordeaux	145 639 €
➤ Pièces sonores de Valérie Mréjen, œuvre sur réseau	45 000 €
➤ Plan historique du tramway de Thierry Lahontaa, œuvre sur réseau.....	45 735 €
➤ Roman-photo de 4 Taxis, œuvre sur réseau.....	60 980 €
➤ Contrat d'étude de Michel François, œuvre sur site à Lormont.....	7 622 €
TOTAL	478 006 €

En conséquence et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Président /

- à signer le projet de convention ci-annexé à intervenir avec l'État représenté par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'octroi de la subvention afférente à l'exercice 2004 d'un montant de 239 003 € dont l'encaissement est prévu au budget annexe transports de l'exercice en cours,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 octobre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 27 OCTOBRE 2004
--

M. ALAIN CAZABONNE

